

ARRETE MUNICIPAL AC n° 2023.73

Objet :
**Occupation domaine public
pour l'installation d'un food-truck
durant le Trail du Laudon**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure, et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu l'article R.610-5 du code pénal
- ◆ Vu la demande présentée par O.S.O, 99, impasse du Lanfonnet, 74410 Saint-Jorioz, pour permettre l'organisation de la course « Trail du Laudon », le **samedi 29 avril et dimanche 30 avril 2023**.
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'utilisation d'un secteur public afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens,

ARRÊTE

Article 1 :

L'association O.S.O. a autorisation d'utiliser une partie du parvis devant la salle Augustine Coutin à l'occasion du trail du Laudon les **samedi 29 et dimanche 30 avril 2023**.

Article 2 :

L'association O.S.O a autorisation d'installer deux « foodtrucks » sur le parvis devant la salle Coutin dans le respect du plan d'implantation fourni.

Article 3 :

Les organisateurs veilleront à laisser des espaces suffisants aux accès des lieux pour permettre une éventuelle intervention des secours ou évacuation. Les organisateurs veilleront également à conserver l'état de propreté initial.

Article 4 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Article 5 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Au demandeur : outdoorsportorganisation@gmail.com
 - ✓ Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- ◆ Diffusé sur le site de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 25/04/2023

Le Maire
Michel BEAL

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er adjoint
André SAINT-MARCEL

